

PIÈCES REQUISES À L'APPUI DU FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION

Autorisation d'exercer en tant que médecin, sous sa propre responsabilité, titulaire d'une autorisation semblable émise par un autre canton : art 36 al. 4 LPMed

1. Formulaire ad-hoc original de demande d'autorisation de pratiquer
2. Curriculum vitae à jour
3. Copies de toutes les autorisations de pratiquer délivrées par d'autres cantons
4. Copie du diplôme de médecin requis pour la profession selon la législation fédérale ; pour les diplômes étrangers, une copie des attestations de reconnaissance ou d'équivalence établies par l'instance suisse compétente (MEBEKO)
5. Copie du ou des titre-s postgrade-s fédéral-aux ; pour les titres postgrades étrangers, une copie des attestations de reconnaissance établies par l'instance compétente (MEBEKO)
6. Extrait numérique ou papier récent (moins de 6 mois) du casier judiciaire suisse.
7. Original ou copie certifiée conforme des attestations récentes (moins de 3 mois) de bonne conduite / de situation professionnelle / certificate of good standing (attestant la validité de l'autorisation et l'absence de mesures administratives et/ou disciplinaires ainsi que de procédures en cours visant une telle mesure) établies par les autorités des cantons ayant délivré une autorisation de pratiquer
8. Certificat médical original récent (moins de 3 mois) attestant de l'aptitude à exercer la profession par un-e médecin autorisé-e à pratiquer en Suisse et qui y pratique
9. Attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle ou déclaration de l'établissement dans lequel le-a candidat-e travaille attestant qu'il/elle est couvert-e par son assurance responsabilité civile professionnelle (minimum Fr. 5'000'000.-)
10. Copie d'une pièce d'identité avec photo visible
11. Le cas échéant copie du permis de séjour
12. Pour les non francophones : preuve¹ de la maîtrise du français (minimum requis : B2 du cadre européen commun de référence pour les langues).